Saint Jérôme

De la Perpétuelle Virginité de Marie (Contre Helvidius)

VALDEMAR TEODORO ÉDITEUR
Niterói - Rio de Janeiro - Brésil

Saint Jérôme

De la Perpétuelle Virginité de Marie

(Contre Helvidius)

Traduit par : M. l'Abbé Jean-François Bareille (1813-1895)

VALDEMAR TEODORO ÈDITEUR
Niterói - Rio de Janeiro - Brésil
2026

Crédits

Originel : *De Perpetua Viginitate Beatæ Mariæ*
Traduit par : Abbé Jean-François Bareille (1813-1895) in *Œuvres Complètes de Saint Jérôme*. Paris, 1878. Louis Vivès, Libraire-Éditeur.
© 2026 Valdemar Teodoro Éditeur. Niterói – Rio de Janeiro – Brésil.
Organisation, édition, révision et notes supplémentaires : Souza Campos, E. L. de
Toute copie et diffusion sont autorisées, à condition d'en citer la source.

De la Perpétuelle Virginité de Marie (Contre Helvidius)

Saint Jérôme

01.

Sollicité récemment, par mes frères, de répondre au libelle d'un certain Helvidius, j'ai quelque temps différé. Ce n'est pas qu'il fût difficile de faire triompher la vérité sur un homme vulgaire, ayant à peine quelques notions littéraires, mais je ne voulais pas, en lui répondant, le rendre digne d'une défaite.

Ajoutez que c'était un homme turbulent, seul laïque et prêtre pour lui-même dans l'univers. De plus, comme parle un ancien, il tenait sa loquacité pour de l'éloquence et pour un devoir sacré d'injurier tout le monde ; qui, saisissant une occasion de dispute, se mettrait à blasphémer de plus en plus, à s'élever comme sur un tribunal pour juger la terre entière et qui, ne pouvant m'entamer par des raisons, m'accablerait d'outrages.

Il fallut, cependant, faire céder ces légitimes causes de silence à de plus légitimes considérations : le scandale de nos frères et le trouble que jetait, dans leur cœur, la frénésie de cet homme.

J'ai du, par conséquent, porter la cognée aux racines de cet arbre infructueux, selon l'expression de l'Évangile[1] et le livrer aux flammes avec ses inutiles rameaux. Peut-être apprendra-t-il à se taire, celui qui n'a jamais appris à parler.

02.

Avant tout, je dois invoquer l'Esprit saint pour qu'il défende par ma bouche, mais d'une manière conforme à sa pensée, la virginité de la bienheureuse Marie. Je dois invoquer, de même, le Seigneur Jésus, pour qu'il écarte tout soupçon injurieux de ce sein sacré qui fut dix mois sa demeure. Je dois, enfin, conjurer Dieu le Père de bien montrer que la Mère de son Fils resta vierge après son enfantement, elle qui le fut dans sa maternité.

Nous n'ambitionnons pas de parcourir les champs fleuris de la rhétorique, de recourir aux subtilités des dialecticiens, de nous jeter dans les buissons d'Aristote. Nous n'avons qu'à mettre en avant les termes mêmes des Écritures. Qu'il soit réfuté par les témoignages dont il s'est armé contre nous et faisons-lui comprendre qu'il eût pu lire ce qui est écrit, mais non distinguer ce qui repose sur les bases de la vraie piété.

[1] Matthieu III, 10.

03.

Helvidius.

Voici sa première proposition : « Telle était la génération du Christ, lisons-nous dans saint Matthieu, lorsque Marie, sa mère, épouse de Joseph, se trouva avant leur union avoir conçu de l'Esprit saint. Or, Joseph, son époux, étant un homme juste et ne voulant pas la dénoncer, eut la pensée de la renvoyer secrètement. Comme il agitait cette pensée, voilà que l'ange du Seigneur lui apparut durant le sommeil et lui dit : « Joseph, fils de David, ne craignez pas do recevoir Marie pour votre épouse, car ce qui est né en elle vient de l'Esprit saint »[2].

Vous avez une épouse, non une recommandée, comme vous le dites et, dès qu'elle a ce titre d'épouse, elle doit acquérir celui de femme mariée.

Ce n'est pas à propos de personnes qui ne doivent pas être unies que l'Évangile dirait : « Avant leur union ».

De quelqu'un qui n'a pas à prendre un repas, on ne dira jamais qu'il ne l'a pas encore pris.

Remarquez ensuite que l'ange lui donne les noms d'épouse e de femme mariée.

[2] Matthieu I, 18 et seq.

Écoutons maintenant ce que l'Écriture rapporte : « Se levant de son sommeil, Joseph exécuta l'ordre de l'ange du Seigneur. Il accepta son épouse et ne la connut pas jusqu'à ce qu'elle enfantât son fils »[3].

04.

Jérôme.

Ce que signifie la préposition *avant*. Pour quelle raison Marie a conçu étant vierge fiancée. Reprenons chaque point, suivons pas à pas l'impiété par la route même qu'elle a suivie pour s'introduire, mettons les contradictions au grand jour.

Il avoue que Marie était fiancée et soudain il affirme qu'elle est engagée dans le mariage. D'autre part, après l'avoir désignée par cette dernière condition, il déclare qu'elle est fiancée pour arriver un jour ou l'autre au mariage. Et, pour que nous ne puissions pas nous méprendre sur sa pensée, il a dit : « Vous avez une épouse, non une recommandée ». C'est reconnaitre qu'elle n'est pas encore mariée, qu'elle n'a pas contracté le lien conjugal.

Il ajoute : « S'ils n'avaient pas du s'unir ensuite, l'Évangéliste n'eût pas noté que c'était avant leur union, car, d'une personne qui n'a pas de repas à prendre, on ne dira jamais qu'elle ne l'a pas encore pris ».

[3] Matthieu I, 24 et 25.

Là, je ne sais si je dois m'apitoyer ou rire, accuser l'ignorance ou flétrir la témérité.

Qu'un homme dise : Avant de manger dans le port, j'ai fait voile dans l'Afrique. Ne peut-il donc émettre raisonnablement cette proposition, à moins qu'il ne doive tôt ou tard manger dans le port ?

Si nous disons encore : L'apôtre Paul, avant de partir pour l'Espagne, fut, à Rome, jeté dans les fers. Ou bien : Helvidius, avant de faire pénitence, fut saisi par la mort. Faudra-t-il que Paul parte pour l'Espagne en quittant ses fers ou qu'Helvidius doive faire pénitence après sa mort, sans égard à cette parole de l'Écriture : « Dans l'enfer, qui confessera votre gloire ? »[4]

Ne faut-il pas plutôt convenir que la préposition *avant*, souvent employée, sans doute, par relation avec ce qui suit, indique simplement, parfois, ce qu'on avait d'abord dans la pensée ? Lors donc que l'Évangéliste dit : « Avant leur union », il indique le temps rapproché des noces, l'époque de transition où l'épouse va devenir la femme mariée.

C'est comme s'il avait dit : Avant qu'il eût existé de rapports entre eux dans l'ordre du mariage, elle se trouva porter un enfant dans son sein. Nul autre ne découvrit le mystère, si ce n'est Joseph, à qui son autorité légale donnait le droit d'observer un tel

[4] Psaume VI, 6.

changement. Droit dont il n'usa, d'ailleurs qu'avec une extrême réserve.

Il ne suit point de là, comme nous l'avons montré par les exemples qui précèdent, que les rapports aient eu lieu après l'enfantement. Toute intention de ce genre aurait disparu devant le prodige qui venait de s'accomplir.

S'il est dit ensuite à Joseph dans le sommeil : « Ne craignez pas d'accepter Marie votre femme » et, de plus : « Se levant de son sommeil, Joseph obéit à l'ordre de l'ange du Seigneur et reçut sa femme », personne n'en doit être ému, ni penser qu'elle avait cessé d'être épouse parce qu'elle est appelée femme, car nous savons que c'est l'usage des Livres saints d'employer l'un de ces noms pour l'autre.

On le voit par les témoignages suivants du Deutéronome : « Si quelqu'un rencontre dans les champs une vierge fiancée et lui fait violence, qu'il meure de mort, parce qu'il a flétri la femme de son prochain »[5].

Il était dit plus haut : « Quand une jeune fille est fiancée à un homme, si un autre homme, la rencontrant dans la cité, commet le crime avec elle, vous les conduirez l'un et l'autre aux portes de la cité et là vous les lapiderez jusqu'à ce que la mort s'en suive. La jeune fille, parce qu'elle n'a pas crié, se trouvant dans

[5] Deutéronome XXII, 25.

une ville et l'homme, parce qu'il a flétri la femme de son prochain. Et vous arracherez le mal du milieu de vous »[6].

Plus haut encore : « Quel est cet homme à qui une femme est fiancée et qui ne l'a pas reçue? Qu'il s'en aille, qu'il rentre dans sa maison, de peur qu'il ne soit tué dans la guerre et qu'un autre homme prenne cette femme »[7].

Maintenant, si quelqu'un se demande pourquoi la Vierge a conçu quand elle était épouse et non quand elle était libre, sans mari, comme parle l'Écriture, il doit savoir que c'est pour une triple raison. D'abord, pour que la généalogie de Joseph, dont Marie était la parente, démontrât l'origine de celle-ci ; puis, pour qu'elle ne fut pas lapidée par le peuple comme coupable d'adultère, selon la loi de Moïse ; enfin, pour que, lors de sa fuite en Égypte, elle eût le secours d'un gardien plutôt que d'un mari.

Qui donc, à cette époque, aurait cru que la vierge avait conçu de l'Esprit saint, que l'ange Gabriel était venu vers elle lui portant l'ordre de Dieu ? Ne l'aurait-on pas, au contraire, unanimement condamnée, comme on avait condamné Suzanne, vu que, même aujourd'hui, quand le monde entier proteste par sa

[6] Deutéronome XXII, 23 et 24.
[7] Deutéronome XX, 7.

foi, les Juifs argumentent encore et cela, malgré la parole d'Isaïe : « Voilà qu'une vierge concevra et enfantera un fils ? »[8]

Ils prétendent, pour soutenir leur opinion, que le texte hébreu porte jeune fille (*aalma*) et non vierge (*betrula*). Nous les réfuterons, ailleurs, d'une manière directe et complète.

A part Joseph, Élisabeth, Marie elle-même et quelques personnes en bien petit nombre, que nous pouvons penser avoir par eux connu la vérité, tous regardaient Jésus comme le fils de Joseph et les Évangélistes eux-mêmes traduisant l'opinion reçue, ce qui est la vraie loi de l'histoire, ont appelé Joseph le père du Sauveur.

Ainsi, dans ce passage : « Il vint en esprit dans le temple », le vieillard Siméon, « lorsque ses parents présentaient l'enfant Jésus, afin d'accomplir, à son égard, l'obligation traditionnelle et légale »[9] et, plus loin : « Son père et sa mère étaient dans l'admiration sur ce qui était dit de lui »[10] ; plus loin encore : « Ses parents se rendaient chaque année à Jérusalem le jour solennel de Pâque »[11] ; enfin : « Les fêtes étant terminées, comme ils s'en

[8] Isaïe VII, 14.
[9] Luc II, 27.
[10] Luc II, 33
[11] Luc II, 41.

retournaient, l'enfant Jésus resta à Jérusalem et ses parents ne s'en étaient pas aperçus »[12].

Marie elle-même, qui avait répondu à l'ange Gabriel : « Comment cela pourrait-il être, puisque je n'ai pas de mari ? »[13], remarquez en quels termes elle parle de Joseph : « Mon fils, pourquoi avez-vous agi de la sorte envers nous ? Voilà votre père et moi qui vous cherchions en pleurant »[14].

Ce n'est pas ici le langage des Juifs, comme plusieurs le supposent, dans leur argumentation. Ce n'est pas non plus une parole dérisoire. Les Évangélistes donnent le nom de père à Joseph et Marie le lui donne de même.

Ce n'est pas, ainsi que je l'ai noté tout à l'heure, que Joseph fût réellement le père du Sauveur. Mais, pour garantir la réputation de la mère, il importait que celui-là fût par tous estimé père, qui, avant d'avoir entendu cet avertissement de l'ange : « Joseph, fils de David, ne crains pas d'accepter Marie pour ta femme, car ce qui est né en elle vient de l'Esprit saint », songeait à la renvoyer secrètement. Rien ne saurait mieux démontrer la pensée de Joseph lui-même.

[12] Luc II, 43.
[13] Luc I, 34.
[14] Luc II, 48.

Mais c'est assez avoir discuté ce point dans le but d'établir le dogme, plutôt que de répondre à l'erreur. Assez pour faire comprendre d'où vient que Joseph est appelé le père du Seigneur et Marie une mère commune, ce qui implique la raison pour laquelle quelques-uns sont appelés les frères de Jésus.

05.

Helvidius.

Comme nous réservons une place à cette dernière petite question et que j'ai hâte d'en venir à d'autres points, il faut maintenant expliquer ces paroles de l'Écriture : « Se levant donc de son sommeil, Joseph exécuta l'ordre de l'ange du Seigneur, il accepta sa femme et il ne la connut pas jusqu'à ce qu'elle enfantât un fils auquel il donna le nom de Jésus »[15].

Ici, notre adversaire commence par se fatiguer inutilement à déterminer le sens d'un mot que personne ne conteste. Les inepties contre lesquelles il s'escrime avec tant d'ardeur, ne sont jamais tombées dans une tête saine.

Il prétend ensuite montrer que l'adverbe jusque détermine un temps précis, après lequel doit arriver ce qu'on déclare n'avoir pas eu lieu jusque-là et c'est ainsi qu'il interprète ce texte : « Il ne la connaissait pas jusqu'à ce qu'elle enfantât un fils ».

[15] Matthieu I, 24, 25.

Pour lui, il en résulte avec évidence qu'il la connut plus tard. Et, pour appuyer cette affirmation, il entasse des exemples sans nombre tirés des Livres saints, semblable à ces spadassins qui jouent du glaive dans les ténèbres et n'employant sa langue acérée qu'à se blesser lui-même.

06.

Jérôme.

A cela nous répondons sommairement que les mots *connaître* et *jusque* ont deux sens différents dans l'Écriture. Lui n'hésite pas à déclarer, avec une longue dissertation, que le premier n'a rapport qu'au mariage et nul ne doute, cependant, qu'il n'exprime souvent un acte de l'intelligence, comme dans ce texte déjà cité : « L'enfant Jésus resta à Jérusalem et ses parents ne le connurent pas »[16].

Mais s'il a suivi le sens de l'Écriture dans cette première interprétation, nous devons prouver que l'Écriture le condamne dans la seconde. Il est vrai que le mot *jusque* désigne, souvent, comme il l'a démontré lui même, un temps déterminé, mais il indique non moins souvent une durée sans limites.

[16] Luc II, 43.

Ainsi, dans ce que Dieu dit à quelques-uns par sa prophétie : « Je suis, je suis et, jusqu'à ce que vous ayez atteint la vieillesse, je suis »[17]. Est-ce que Dieu cessera d'être quand ils auront vieilli ?

Le Sauveur dit également aux apôtres dans l'Évangile : « Voilà que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation du siècle »[18].

Après cette consommation, le Seigneur se retirerait donc de ses disciples et lorsque, assis sur douze trônes, ils devront juger les douze tribus d'Israël, ils ne seraient plus dans la société de leur divin Maître ?

Paul, à son tour, écrivant aux Corinthiens, s'exprime de la sorte : « Les prémices, c'est le Christ. Puis viennent ceux qui appartiennent au Christ, qui ont cru à son avènement. Puis encore la fin, alors qu'il aura remis l'empire il Dieu le Père, après avoir détruit toute principauté, toute. puissance et toute vertu, car il faut qu'il règne jusqu'à ce qu'il mette tous les ennemis sous ses pieds ; sous ses pieds il a mis toutes choses »[19].

Cela, sans doute, est dit de la nature humaine. Nous ne nions pas qu'il ne soit question de celui qui a souffert sur la croix, à qui plus tard il est ordonné de s'asseoir à la droite du Père. Que

[17] Isaïe XLIII, 25 et XLVI,4.
[18] Matthieu XXVIII, 20.
[19] I Corinthiens XV, 23-26.

signifie, cependant, cette partie du texte : « Il faut qu'il règne jusqu'à ce qu'il ait mis tous les ennemis sous ses pieds ? » Le Seigneur ne doit-il donc régner que jusqu'à cette époque et son règne finira-t-il quand, précisément, les ennemis seront réduits à lui servir d'escabeau ?

Mais c'est alors surtout que commencera son véritable règne.

Voici comment parle David dans le quatrième psaume des degrés : « Comme les yeux de la servante sont fixés sur les mains de sa maîtresse, ainsi, nos yeux sont fixés sur le Seigneur notre Dieu jusqu'à ce qu'il nous ait fait miséricorde[20].

Ainsi donc, le prophète lèvera les yeux vers le Seigneur jusqu'à ce qu'il ait obtenu miséricorde et puis, apparemment, il les ramènera sur la terre ?

Lui-même dit, ailleurs : « Mes yeux ont défailli à contempler votre salut, la parole de votre justice »[21].

Je pourrais entasser, à ce propos, d'innombrables témoignages, couvrir d'une nuée de citations les insolentes attaques de l'adversaire, mais je n'en ajouterai que peu, laissant au lecteur à trouver lui-même les textes analogues.

[20] Psaume CXXII, 3.
[21] Psaume CXVIII, 123.

07.

L'Esprit saint parle ainsi dans la Genèse : « Ils livrèrent à Jacob les dieux étrangers qui étaient dans leurs mains et les joyaux pendus à leurs oreilles. Jacob les cacha sous le térébinthe qui s'élève à Sichem et les fit disparaître jusqu'au jour présent »[22].

Nous lisons, de même, à la fin du Deutéronome : « Et Moïse le serviteur de Dieu mourut dans la terre de Moab, selon la parole du Seigneur et les Israélites l'ensevelirent dans la terre de Geth, près de la maison de Phégor et personne, jusqu'à ce jour, ne sait où se trouve son tombeau »[23].

Par ce jour, il faut, évidemment, entendre l'époque même où cette histoire était écrite. Que Moïse soit tenu par vous pour l'auteur du Pentateuque ou que ce soit Ezras, qui restaura cet ouvrage, cela ne fait rien à la question. Il reste toujours que ce mot doit se rapporter au temps où les livres furent écrits ou bien publiés.

À notre adversaire donc de nous apprendre si, depuis ce jour jusqu'à ce moment, après tant de siècles révolus, on a découvert soit les idoles cachées sous le térébinthe, soit le tombeau de Moïse, puisqu'il s'obstine à soutenir que la période indiquée par le fameux adverbe a commencé depuis lors.

[22] Genèse XXXV, 4 e 5.
[23] Deutéronome XXXIV, 6, d'après les Septante.

Qu'il étudie, plutôt, l'idiome de l'Écriture sainte et il comprendra avec nous, mettant fin à ses hésitations. Que l'Écriture détermine ce qui pourrait devenir un sujet de doute, dans le cas où cela ne serait pas écrit et qu'elle abandonne le reste à notre intelligence.

Si, l'événement étant encore récent, quand vivaient plusieurs de ceux qui avaient vu Moïse, son tombeau était déjà inconnu, beaucoup plus le sera-t-il après tant de siècles.

Sur ces données, on comprend aussi que l'Évangéliste ait signalé, pour éviter tout scandale, la conduite de Joseph avant la naissance de Jésus et que nous puissions en conclure il plus forte raison qu'elle fut la même dans la suite, alors que toute fluctuation avait cessé dans son esprit.

08.

En résumé, je demande pourquoi l'abstention de Joseph avant le jour de l'enfantement. On me répondra sans doute que c'est à cause de cette parole prononcée par l'ange : « Ce qui est né en elle vient de l'Esprit saint ». Mais il n'avait pas moins entendu cette autre parole : « Joseph, fils de David, ne craignez pas d'accepter Marie votre femme »[24].

[24] Matthieu I, 20.

Il lui avait donc été défendu de l'abandonner, de la soupçonner d'adultère. N'est-il pas facile de voir qu'une telle défense est en opposition avec la pensée qu'on vient d'exprimer ?

Et comment cet homme juste n'aurait-il pas respecté celle que le messager céleste lui montrait comme la mère du Fils de Dieu ?

À merveille ! Mais alors, celui qui, sur la foi seulement d'un songe, témoigna tant de respect à son épouse, n'aurait plus éprouvé le même sentiment après avoir appris, par les bergers, que l'ange du Seigneur était venu du ciel et leur avait dit : « N'ayez point de crainte ! Voilà que je vous annonce une grande joie, qui sera aussi pour tout le peuple. C'est qu'aujourd'hui même il vous est né un Sauveur, le Christ Seigneur, dans la cité de David »[25].

Après avoir, avec lui, redit le chant de la milice angélique : « Gloire à Dieu dans les hauteurs célestes et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté »[26] ; après avoir vu le juste Siméon embrasser l'enfant et proclamer sa gloire : « Maintenant, vous renvoyez votre serviteur en paix, Seigneur, selon votre parole, car mes yeux ont vu le salut que vous ayez opéré »[27] ; après avoir vu

[25] Luc II, 10 et 11.
[26] Luc II, 13 e 14.
[27] Luc II, 37.

passer Anne la prophétesse, les Mages, l'étoile, Hérode, les anges ; quoi, le témoin de tant de miracles, aurait osé profaner le temple de Dieu, la demeure de l'Esprit saint, la Mère de son souverain Maître ?

Et Marie, cependant, « gardait toutes ces paroles, les méditant dans son cœur »[28].

N'ayez pas l'impudence de nier, en prétendant que Joseph les ignorait, puisqu'il est dit dans le même Évangile : « Son père et sa mère étaient dans l'admiration sur ce qui était dit de lui »[29] .

Il est vrai que vous prétendez, avec une étonnante audace, qu'on a falsifié cela dans les exemplaires grecs. Mais nous le lisons dans presque tous les auteurs qui ont écrit en cette langue et, de plus, quelques auteurs latins ne diffèrent pas de la version grecque.

Il n'est pas nécessaire, pour le moment, d'examiner les variantes des copies, quand tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament sont traduits en latin et puis, il est à croire que l'eau coule plus pure à la source qu'aux ruisseaux.

09.

Helvidius.

[28] Luc II, 51
[29] Luca II, 33.

A mes yeux, direz-vous, ce sont là de pures plaisanteries, une argumentation dans le vide, une discussion plutôt curieuse que vraie.

L'Écriture n'aurait-elle pas pu dire : « Il accepta sa femme et n'osa plus l'approcher »[30], ce qu'elle a dit de Thamar et de Juda ? Les expressions manquaient-elles à Matthieu pour rendre sa pensée ?

« Il ne la connut pas jusqu'à ce qu'elle enfantât un fils », a-t-il dit.

Il a connut donc après cet enfantement.

10.

Jérôme.

Puisque vous aimez à ce point la contestation, vous allez être condamné par vos propres paroles. Je ne veux pas que vous admettiez le plus léger intervalle. Je ne veux pas que vous disiez : « Une femme quelconque, lorsqu'elle aura conçu et mis au jour un enfant du sexe masculin, sera impure pendant sept jours, selon le temps de la séparation et de la purification ; le huitième jour l'enfant sera circoncis et pendant trente-trois jours encore, la

[30] Genèse, XXXVII, 26

mère restera dans le sang pur, sans toucher aucune chose sainte et la suite »[31].

Il faut que Joseph se précipite. Il faut qu'il entende aussitôt de la bouche de Jérémie : « Ils sont devenus devant moi comme des chevaux emportés par le vertige, chacun hennissait après la femme de son prochain »[32].

Comment, sans cela, maintenir la vérité de ce texte : « Il ne la connut pas jusqu'à ce qu'elle enfantât un fils ? »

Le temps de la purification n'est pas admissible ; quarante jours sont là de trop ; que la mère reste seule ; que les femmes emportent l'enfant vagissant ; que les passions se déchaînent et profanent la sainteté du mariage, pour que l'Évangéliste n'ait pas menti.

Loin de nous une telle opinion touchant la mère du Sauveur et l'homme juste. Là, pas de secours étranger, aucun empressement mercenaire. Nulle autre femme n'intervient. Elle-même enveloppa son enfant de langes, mère et sage-femme en même temps.

« Elle le plaça dans la crèche, parce qu'il n'y avait pas eu de place pour elle dans une hôtellerie »[33].

[31] Lévitique XII, 2 et 3.
[32] Jérémie V, 8.
[33] Luc II, 7

Cette sentence met à nu le délire des apocryphes, puisque Marie enveloppe elle-même son enfant. Elle renverse par la base l'opinion d'Helvidius, puisque les époux ne trouvèrent place dans aucune hôtellerie

11.

Helvidius.

Nous avons répondu d'une manière suffisante, surabondante même, aux deux premières difficultés qu'il a soulevées. Venons-en maintenant à la troisième, afin que notre réfutation suive pas à pas la marche qu'il a lui-même adoptée.

Il veut donc que Marie ait d'autres enfants, d'après ces mots de l'Évangile : « Joseph monta à la cité de David, pour se faire inscrire avec Marie, sa femme, alors enceinte. Or, il arriva que, pendant qu'ils étaient là, le temps de la grossesse fut accompli et qu'elle enfanta son fils premier-né »[34].

Là-dessus, il s'efforce de prouver qu'on ne saurait appeler premier-né celui qui n'a pas de frères, pas plus que fils unique celui qui en aurait.

12.

Jérôme.

[34] Luc II, 4-7..

Pour nous, voici comment nous précisons : Tout fils unique est premier-né, tout premier-né n'est pas fils unique. On est premier né, non pas précisément parce que d'autres viennent après soi, mais parce que nul n'a précédé.

« Tout ce qui commence une génération, dit le Seigneur à Aaron, dans chaque race qui est offerte à Dieu, depuis l'homme jusqu'aux animaux domestiques, t'appartiendra. Seulement les premiers-nés des hommes seront rachetés à prix d'argent, ainsi que les premiers-nés des animaux immondes »[35].

La parole de Dieu détermine ce que c'est que le premier-né. Si l'on ne pouvait donner ce nom qu'à celui que suivraient d'autres frères, l'offrande qui doit être faite aux prêtres n'aurait lieu qu'après d'autres naissances, car s'il n'yen avait pas, ce serait un fils unique et non un premier-né.

Voici ce que l'Écriture ajoute : « Son rachat datera d'un mois et le prix sera de cinq sicles. Le sicle, d'après celui du sanctuaire, est de vingt oboles. Quant aux premiers-nés des veaux, des brebis et des chèvres, vous ne les rachèterez pas, parce qu'ils sont voués au sacrifice »[36].

Voilà donc que la divine parole m'ordonne de consacrer à Dieu tous les premiers-nés des animaux purs et de racheter ceux

[35] Exode XXXIV, 19 et 20 ; Nombres XVIII, 15.
[36] Nombres XVIII, 16 et 17.

des animaux impurs, en donnant l'argent au prêtre. Il m'est bien permis de demander : Pourquoi m'astreignez-vous à payer dans l'espace d'un mois ?

Que me parlez-vous de premier-né, quand j'ignore s'il y aura d'autres produits. Attendez que le second vienne à naître. Je ne dois rien jusqu'à ce que soit né celui par lequel l'autre est constitué premier né.

Est-ce que les caractères mêmes de la loi n'élèveraient pas la voix pour m'accuser de démence, en me ramenant à la vraie notion de premier-né, laquelle ne suppose nullement des frères ?

Je demande, à mon tour, si Jean, qui bien certainement était fils unique, n'était pas aussi premier-né et, par là même, complètement soumis à la loi de la primogéniture. Ce n'est pas douteux.

Concernant le Sauveur, l'Écriture parle en ces termes : « Lorsque furent accomplis les jours de la purification d'après la loi de Moïse, ses parents le portèrent à Jérusalem pour l'offrir au Seigneur, se conformant à cette prescription de la loi : Tout enfant du sexe masculin qui le premier vient au jour est consacré au Seigneur. Ils devaient encore offrir des hosties, selon ce qui est

dit dans la même loi, une paire de tourterelles ou de petits de colombes »[37].

Si cette loi ne regarde que les premiers-nés et si cette qualification n'est acquise que lorsqu'on a des suivants, il n'était pas astreint à l'observer celui qui ne savait pas s'il en aurait. Du moment donc où cette loi tombe sur celui qui n'a pas de frères, la signification de ce mot premier-né n'offre plus aucun doute et l'erreur est confondue.

Moïse écrit dans l'Exode : « Or, il arriva, vers le milieu de la nuit, que le Seigneur frappa tout premier-né dans la terre d'Égypte, depuis le premier-né de Pharaon, assis déjà sur son trône, jusqu'aux premiers-nés de l'esclave enchaînée et tout premier-né des animaux domestiques »[38].

Répondez à ceci : Ceux qui tombèrent alors sous le glaive de l'ange exterminateur étaient-ils les premiers-nés ou bien encore les fils uniques ?

S'il ne faut appeler premiers-nés que ceux qui ont des frères, les fils uniques durent être épargnés par le glaive. Mais, si ces derniers périrent comme les autres, la teneur de la sentence fut méconnue et reçut une extension tyrannique.

[37] Luc II, 22 et seq.
[38] Exode XII, 29.

Il vous faudra donc arracher les fils uniques à l'extermination et vous tomberez dans le ridicule. Ou bien avouer qu'ils furent aussi tués et vous nous cédez forcément la victoire.

Vous reconnaissez que les fils uniques sont en même temps premiers-nés

13.

Dernière affirmation d' Helvidius.

Sa dernière affirmation, la même, du reste, qu'il a voulu faire prévaloir dans la question de la primogéniture, c'est que les frères du Seigneur sont nommés dans les Évangiles.

À cet endroit, par exemple : « Voilà que sa mère et ses frères se tenaient dehors, demandant à lui parler »[39] ; à cet autre : « Il descendit ensuite à Capharnaüm, lui, sa mère et ses frères »[40] ; à cet autre encore : « Ses frères lui dirent donc : Sortez d'ici, allez en Judée, pour que vos disciples voient également les œuvres que vous faites, car personne, agissant en secret, ne veut lui-même être en lumière. Puisque telles sont vos actions, manifestez-vous au monde »[41].

[39] Luc VIII, 20.
[40] Jean II, 12.
[41] Jean VII, 3 et 4.

Jean fait, de plus, cette observation : « Ses frères alors ne croyaient pas encore en lui »[42].

Matthieu et Marc parlent de même : « Il les instruisait dans leur synagogue, dans sa patrie, de sorte qu'ils étaient frappés de stupeur et qu'ils disaient : D'où viennent à celui-ci cette sagesse et cette puissance ? N'est-ce pas là le fils de l'ouvrier ? Sa mère ne s'appelle-t-elle pas Marie et ses frères, Jacques et Joseph, Simon et Judas, ainsi que ses sœurs, ne sont-ils pas tous au milieu de nous ? »[43]

Voici ce que raconte également Luc dans les Actes des Apôtres : « Tous ceux-là persévéraient d'un même cœur dans la prière avec les femmes et Marie, mère de Jésus et ses frères »[44].

Paul s'accorde aussi avec cette narration historique et la confirme en ces termes : « Or, je montai d'après la révélation et je ne vis personne si ce n'est Pierre et Jacques, frère du Seigneur »[45].

Il dit encore, ailleurs : « N'avons-nous pas le pouvoir de manger et de boire ? N'avons-nous pas le pouvoir de mener avec

[42] Jean VII, 5.
[43] Matthieu XIII, 54-56 et Marc VI, 1-3.
[44] Actes I, 14.
[45] Galates II, 2 et XVIII, 18 et 19..

nous des femmes, comme les autres apôtres et les frères du Seigneur et Céphas ? »[46]

De peur que quelqu'un n'admit pas le témoignage des Juifs, qui sont allés jusqu'à donner les noms des frères et ne leur attribuât, en ce point, la même erreur dans laquelle ils étaient tombés par rapport au père, il a bien pris ses précautions. Ce sont là les mêmes noms qui se trouvent ailleurs consignés dans les Évangélistes. Il s'agit réellement des frères du Seigneur, des fils de Marie.

Nous lisons dans Matthieu : « Là se trouvaient » en face de la croix de Jésus « beaucoup de femmes, qui regardaient de loin ayant suivi Jésus depuis la Galilée pour le servir. Du nombre étaient Marie Magdeleine, Marie mère de Jacques et la mère de Joseph et la mère des fils de Zébédée »[47].

Marc dit de même : « Il y avait là des femmes qui regardaient de loin et, parmi lesquelles, étaient Marie Magdeleine, Marie mère de Jacques-le-Mineur et la mère de Joseph et Salomé »[48]. Après quoi, vient ceci : « Et beaucoup d'autres qui étaient montés avec lui à Jérusalem ».

[46] I Corinthiens IX, 4, 6.
[47] Matthieu XXVII, 55 et 56.
[48] Marc. XV, 40 et 41.

Ajoutons le témoignage de Luc : « C'étaient Marie Magdeleine et Joanna et Marie, mère de Jacques et d'autres avec elles »[49].

14.

Jérôme.

Nous avons cité tout au long pour que notre adversaire ne se récrie pas et ne nous accuse de supprimer ce qui pourrait appuyer son sentiment, de l'avoir renversé par une discussion subtile et non avec les témoignages des Livres saints.

Voilà, dit-il, Jacques et Joseph déclarés fils de Marie, les mêmes que les Juifs appelaient frères de Jésus. Voilà Marie reconnue pour mère de Jacques-le-Mineur et de Joseph.

La qualification du premier le distingue de l'autre Jacques surnommé le Majeur et qui était fils do Zébédée.

A ce sujet, Marc dit encore : « Marie Magdeleine et Marie, mère de Jacques et de Joseph remarquèrent l'endroit où le corps avait été déposé et, des le lendemain du sabbat, elles achetèrent des arômes et se rendirent au monument »[50].

Et voici comment il raisonne : « N'est-ce pas une chose misérable, une chose impie d'attribuer à Marie des sentiments

[49] Luc XXIV, 10.
[50] Marc XV, 47 e Marc XVI, 1 e 2.

tels que les autres femmes ayant soin de la sépulture de Jésus et sa mère seule ait été absente ? Ou bien d'imaginer je ne sais quelle autre Marie alors, surtout qu'elle était présente au pied de la croix, selon le témoignage de Jean, puisque le Seigneur la recommandait à ce même Jean, à cause de son veuvage. Faudra-t-il supposer que les Évangélistes se trompent ou veulent se tromper, en appelant Marie mère de ceux que les Juifs appellent frères de Jésus ».

15.

Ô l'aveugle démence ! Âme insensée courant à sa propre perte !

Vous rappelez que la Mère du Seigneur était présente à son supplice. Vous dites qu'elle fut recommandée au disciple Jean parce qu'elle était seule et veuve. Vous oubliez donc qu'elle avait quatre fils, d'après vous même et des filles qu'on ne compte pas, qui pouvaient la recevoir dans leur demeure ?

Quant au veuvage dont vous parlez, il n'en est rien dit dans l'Écriture. Vous citez tous les passages des Évangélistes sans exception. Il n'y a que les paroles de Jean, qui ne vous conviennent pas.

Sans doute, vous rappelez, en passant, qu'elle était présente à la croix du Seigneur, de peur de paraître avoir gardé le silence à dessein. Mais vous ne parlez pas des femmes qui étaient avec elle.

Je pardonnerais à l'ignorance. Je ne pardonne pas au mutisme calculé.

Écoutez donc les expressions mêmes de Jean : « Près de la croix de Jésus se tenaient debout sa mère, la sœur de sa mère Marie de Cléophas et Marie Magdeleine »[51].

Personne ne peut douter qu'il n'y ait eu deux apôtres du nom de Jacques : Jacques de Zébédée et Jacques d'Alphée. Quant à ce Jacques-le-Mineur que l'Écriture mentionne comme fils de Marie, mais non certes de Marie Mère du Seigneur, voulez-vous qu'il soit l'un des apôtres ou qu'il ne le soit pas ?

Si c'est un apôtre, c'est le fils d'Alphée. Il croit en Jésus et, par conséquent, n'est pas l'un de ces frères dont il est écrit : « Car il alors ses frères ne croyaient pas en lui »[52].

Si ce n'est pas un Apôtre, si c'est un je ne sais quel troisième Jacques, comment peut-on le regarder comme un frère du Seigneur ? Comment un troisième peut-il être appelé mineur par opposition avec majeur, quand ces deux termes établissent la différence entre deux seulement et jamais entre trois ?

C'est bien l'apôtre, du reste, qui porte le nom du frère du Seigneur, puisque Paul a dit : « Ensuite, trois années étant écoulées, je vins à Jérusalem voir Pierre et je restai quinze jours

[51] Jean XI, 9, 25.
[52] Jean VII, 5.

auprès de lui. Or, je ne vis aucun des apôtres, excepté Jacques frère du Seigneur »[53]. Il dit, dans la même épître : « Ayant reconnu la grâce qui m'était donnée, Pierre, Jacques et Jean, qui paraissaient être des colonnes… »[54]

Pour ne pas estimer celui-là le Jacques fils de Zébédée, vous n'avez qu'à lire les Actes des Apôtres. Hérode l'avait déjà mis à mort.

Il n'y a plus qu'à tirer la conclusion : cette Marie dont il est écrit qu'elle était la mère de Jacques le Mineur était la femme d'Alphée et la sœur de Marie, Mère du Seigneur. Si Jean l'Évangéliste la nomme Marie de Cléophas, ce nom vient du père ou de la race ou d'une autre cause que nous ignorons.

Si vous pensez qu'il y a là deux femmes distinctes, parce qu'une fois elle est nommée Marie mère de Jacques le Mineur et une autre fois Marie de Cléophas, sachez que l'usage de l'Écriture est de désigner un homme par différents noms.

Raguel, beau-père de Moïse est encore appelé Jethro. Gédéon, sans qu'on dise préalablement pour quel motif, s'écrit tout à coup Jérobaal. Ozias, roi de Juda, porte aussi le nom d'Azarias. La montagne du Thabor s'appelle aussi Itabirium. L'Hermon est appelé par les Phéniciens Sanior et Sanir par les

[53] Galates I, 18 et 19.
[54] Galates II, 9.

Amorrhéens. La même région céleste porte trois noms, Nageb, Theman, Darom, comme vous le lisez dans Ézéchiel. Pierre est appelé Simon et Céphas. L'Apôtre Judas, le Zélote, est nommé Thaddée dans un autre Évangile. Il y a, dans tous les Livres saints, bien d'autres exemples analogues et le lecteur pourra lui-même les réunir.

16.

Nous voulons maintenant montrer comment sont appelés frères du Seigneur les fils de sa tante Marie, qui commencèrent par ne pas le croire et puis embrassèrent la foi.

Il se peut, néanmoins, qu'un membre de cette famille ait d'abord cru, tandis que les autres restèrent quelque temps incrédules et que ce fut la mère elle même de Jacques et de Joseph, Marie de Cléophas femme d'Alphée, cette Marie qui se trouve désignée comme la mère de Jacques le Mineur. Si c'eût été la mère de Jésus, c'est par ce titre que l'historien sacré l'eût désignée comme dans tous les autres passages. Il n'aurait pas laissé une sorte d'énigme à deviner.

Mais je n'irai pas prolonger sur ce point une discussion inutile. Que Marie de Cléophas soit autre que Marie de Jacques et de Joseph, je l'accorde, pourvu qu'il reste bien établi que cette dernière n'est pas la même que la mère du Seigneur.

Et pourquoi, me direz-vous, sont-ils appelés frères du Seigneur ceux qui n'étaient pas réellement ses frères ?

Je dois donc vous apprendre que ce nom de frères dans les Livres saints a quatre sources diverses : la nature, la nation, la parenté, l'affection.

Ésaü et Jacob, les douze patriarches, André et Pierre, Jacques et Jean étaient frères par nature. Tous les Juifs s'appelaient frères entre eux, comme appartenant à la même nation. Ainsi, nous lisons dans le Deutéronome : « Si vous achetez un frère, un homme ou une femme de race hébraïque, il vous servira six ans et la septième année vous le renverrez libre »[55]. Et, plus loin : « Vous mettrez à votre tête et vous constituerez un prince celui qu'aura choisi le Seigneur votre Dieu, un homme du nombre de vos frères. Vous ne pourrez pas décerner le souverain pouvoir à quelqu'un de race étrangère, parce qu'il ne serait pas un frère pour vous »[56].

Il était dit plus haut : « Si vous apercevez le veau ou la brebis errant par un chemin, ne les abandonnez pas ; ramenez-les à votre frère. Si votre frère n'a pas de rapports avec vous, si vous ne connaissez pas le maître, vous les recueillerez dans votre

[55] Deutéronome XV, 12.
[56] Deutéronome XVII, 15.

maison et vous les garderez jusqu'à ce que votre frère les demande et vous les lui rendrez »[57].

L'apôtre Paul dit aussi : « Je désirais être moi-même frappé d'anathème par le Christ pour le salut de mes frères, de mes proches selon la chair, qui sont les Israélites »[58].

On appelle frères par parenté ceux qui sont d'une même famille ou d'une même race, ce que les Latins désignent par paternités, car d'une seule tige sortent de nombreuses branches qui se répandent au loin.

Ainsi, dans la Genèse, « Abraham dit à Loth : Qu'il n'y ait pas de querelle entre vous et moi, entre vos bergers et les miens, parce que nous sommes frères. Et Loth choisit la contrée du Jourdain, s'éloignant de l'Orient et chacun d'eux se sépara de son frère »[59].

Or, Loth n'était pas le frère d'Abraham, mais bien le fils d'Aram son frère ; Aram avait engendré Loth.

Il est écrit encore : « Abraham était âgé de soixante-quinze ans quand il sortit de Charan. Abraham prit avec lui Sara sa femme et Loth le fils de son frère »[60].

[57] Deutéronome XVII, 11.
[58] Romains IX, 3 et 4.
[59] Genèse XIII, 8.
[60] Genèse XII, 4.

S'il vous était possible de douter, après cela, que le fils du père soit lui-même appelé frère, écoutez ceci : « Lorsque Abraham eut appris que Loth, son frère, était emmené captif, il compta trois cent dix-huit de ses esclaves »[61].

Après avoir décrit l'attaque subite et le massacre nocturne, l'auteur poursuit : « Il ramena toute la cavalerie de Sodome et reprit aussi Loth son frère »[62].

C'en était assez pour démontrer ce que nous disons. Mais, de peur que vous n'incidentiez encore et que vous ne cherchiez à glisser dans mes mains comme un serpent, je dois vous serrer dans les liens de l'Écriture. Je ne veux pas que vous puissiez dire, en sifflant de douleur, que vous avez succombé sous une argumentation tortueuse et non sous les témoignages des Livres saints.

Jacob, fils d'Isaac et de Rébecca, fuyant les embûches de son frère, s'était transporté dans la Mésopotamie. Là, il retira la pierre de la bouche du puits et fit boire les brebis de Laban, frère de sa mère.

« Et Jacob embrassa Rachel, éleva la voix en versant des larmes et il signifia à Rachel qu'il était le frère de son père, le fils de Rébecca »[63].

[61] Genèse XIV, 14.
[62] Genèse XIV, 16.

Encore ici, vous le voyez, par la même raison que plus haut, le fils de la sœur est appelé frère.

Nous lisons un peu plus loin : « Or, Laban dit à Jacob : Puisque vous êtes mon frère, vous ne me servirez pas gratuitement. Dites moi quelle sera votre récompense »[64].

Vingt an s'étaient écoulés, à l'insu de son beau-père, Jacob avait repris le chemin de sa patrie, accompagné de ses femmes et de ses enfants, lorsque Laban l'atteignit à la montagne de Galaad. Comme Laban ne retrouva pas dans les bagages les idoles que Rachel avait tenues cachées, Jacob lui fit cette réponse : « Quelle faute ai-je commise et quel est mon délit pour que vous m'ayez ainsi poursuivi ? Pourquoi donc avez-vous fouillé dans tous mes bagages ? Qu'avez-vous trouvé de ce qui vous appartient ? Mettez-le là sous les yeux de vos frères et de mes frères. Ils jugeront entre nous »[65].

Quels étaient, je vous le demande, les frères de Jacob et de Laban qui se trouvaient là en cette circonstance ?

Ésaü, frère de Jacob, était absent sans nul doute et Laban, fils de Bathuel, n'avait point de frères ; il n'eut qu'une sœur, Rébecca.

---

[63] Genèse XXIX, 11.
[64] Genèse XXIX, 15
[65] Genèse XXXI, 36 et 37.

17.

Je pourrais multiplier à l'infini les citations de ce genre, mais, pour éviter les longueurs, je reviens au dernier point signalé dans ma division, à la fraternité par affection.

Cette affection est spirituelle ou simplement humaine. Au spirituel, nous tous chrétiens sommes appelés frères, comme dans ce verset : « Voyez combien il est bon, combien il est agréable pour des frères d'habiter ensemble et de ne faire qu'un »[66].

Le Sauveur dit, dans un autre psaume : « Je raconterai votre nom à mes frères »[67]. Ailleurs, il dit : « Va, dis à mes frères »[68].

Dans le sens humain, nous sommes tous nés du même père, unis par les mêmes liens.

« Dites à ceux qui vous haïssent : Vous êtes nos frères »[69].

L'Apôtre dit, également, aux Corinthiens : « Si quelque frère est cité comme fornicateur, avare, adorateur d'idoles, médisant, sujet à l'ivresse ou voleur, ne prenez pas même avec lui votre nourriture »[70].

---

[66] Psaume CXXXII, 1.
[67] Psaume XXI, 23.
[68] Jean XX, 17.
[69] Isaïe LXVI, 5.
[70] I Corinthiens V, 11.

Il serait aisé de multiplier les exemples. Je vous demande maintenant dans quel sens vous comprenez que l'Évangile parla des frères du Seigneur. Frères selon la nature ?

Mais l'Écriture ne le dit pas. Elle ne les appelle nullement fils de Marie ou de Joseph.

Comme appartenant à la même nation ?

Mais il est absurde d'admettre que quelques Juifs seulement soient appelés frères, quand tous l'étaient au même titre.

Selon le droit et l'esprit humain ?

Mais, dans ce sens, qui pouvait mieux que les apôtres être appelé frère, puisque le Sauveur les instruisait en particulier, les désignait lui-même par le nom de mères et de frères ?

Si c'est parce que tous les hommes sont frères, il était absurde d'invoquer ce titre particulier : « Voilà vos frères qui vous cherchent »[71]. Une telle fraternité appartient à tous sans distinction.

Reste donc à dire, d'après l'interprétation déjà donnée, qu'ils étaient appelés frères à cause de leur parenté, non dans aucune des trois autres significations. C'est comme Loth était le frère d'Abraham, comme Jacob celui de Laban. C'est encore ainsi que les filles de Salphaad reçoivent l'héritage en même temps que leurs frères, ainsi qu'Abraham prit Sara sa femme pour une sœur,

[71] Matthieu XII, 47.

car il disait : « Elle est ma sœur de père, mais non de mère »[72], ce qui signifie qu'elle était la fille d'un frère, non celle d'une sœur.

Et comment supposer qu'Abraham, un homme juste, aurait pris pour épouse la fille de son père, lorsque, pour épargner les oreilles des premiers hommes, l'Écriture sainte ne voulut pas même nommer une pareille monstruosité, la laissant seulement à comprendre ?

Dans la suite, Dieu la proscrivait, par sa loi, avec cette sanction terrible : « Celui qui prendra pour femme sa sœur de père ou de mère et qui aura vécu avec elle dans des rapports criminels, vous le tiendrez pour un opprobre. L'un et l'autre seront exterminés devant les enfants de leur race. Il a fait éclater la honte de sa sœur, il subira les conséquences du mal »[73].

18.

Ô le plus inhabile des hommes ! Vous n'avez donc pas lu cela !?

Laissant de côté le vaste océan des Écritures, vous avez tourné toute votre fureur à insulter la Vierge, semblable à ce personnage des récits fabuleux, qui, se voyant perdu dans le vulgaire et n'étant capable d'imaginer aucune grande action pour

[72] Genèse XX, 12.
[73] Lévitique XX, 17.

sortir de son obscurité, incendia le temple de Diane, qui, de plus, personne ne dénonçant le sacrilège, se produisit lui-même en public, ajoute-t-on, redisant à haute voix qu'il était l'auteur de l'incendie. Les principaux d'Éphèse lui ayant demandé dans quel but il avait commis cet acte, il répondit : Ne pouvant pas acquérir la renommée par le bien, j'ai voulu l'obtenir par le mal.

Voilà ce que nous raconte l'histoire grecque. Pour vous, c'est le temple même du Seigneur que vous avez incendié, vous avez profané le sanctuaire de l'Esprit saint, en faisant partir de là un quadrige de frères, sans compter une foule de sœurs.

Unissant vôtres voix à celle des Juifs, vous dites encore : « N'est ce pas là le fils de l'ouvrier ? Sa mère ne s'appelle-t-elle pas Marie et ses frères, Jacques et Joseph, Simon et Judas, ainsi que toutes ses sœurs, ne sont-ils pas au milieu de nous ? »[74]

Quand on dit tous, on parle de la foule. Qui vous connaissait avant ce blasphème, je vous en prie ; qui vous estimait la valeur d'une obole ?

Vous avez acquis ce que vous désiriez. Vous voilà fameux dans le crime.

Moi même qui maintenant écris contre vous, bien que demeurant dans la même ville, j'ignorais que vous étiez d'une blancheur repoussante, comme on le dit.

[74] Matthieu XIII, 55 et 56 et Marc VI, 3.

Je ne relève pas vos défauts de style. Votre livre en est plein. Je tais votre ridicule exorde.

Ô temps ! Ô mœurs !

Je n'exige pas l'éloquence. Comme vous en êtes dénué, vous l'avez empruntée du frère Cratérius.

Je ne demande pas la beauté de langue. Encore une fois, je cherche la pureté de l'âme. Aux yeux des chrétiens, c'est un affreux solécisme que le vice, une parole ou bien une action mauvaise.

Je me hâte de finir et je vous renferme dans un dilemme interrogatif. Je procède avec vous comme si je n'avais encore rien dit.

Quelques-uns sont appelés frères du Seigneur dans le même sens que Joseph est appelé son père. « Votre père et moi vous cherchions en pleurant »[75]. C'est la mère qui parle de la sorte et non les Juifs.

L'Évangéliste lui-même avait dit dans sa narration : « Son père et sa mère demeuraient étonnés de ce qu'on disait de lui »[76].

Dans d'autres passages, que nous avons énumérés déjà, ils sont appelés ses parents.

[75] Luc II, 48.
[76] Luc II, 33.

De peur que vous m'objectiez par hasard la diversité des copies, quand vous avez eu la démence de croire que les exemplaires grecs étaient falsifiés, je passe à l'Évangile de Jean, dans lequel il est écrit en toutes lettres : « Philippe rencontra Nathanaël et lui dit : Celui que Moïse a prophétisé dans la loi, ainsi que les prophètes, nous l'avons trouvé : Jésus, fils de Joseph de Nazareth »[77].

Cela ne manque pas certainement dans votre exemplaire. Dites-moi donc comment Jésus était fils de Joseph, lorsqu'il est indubitable qu'il a été formé par l'opération de l'Esprit saint. Joseph était réellement son père ?

Quelque aveugle que vous soyez, vous n'oseriez pas le prétendre.

Ne le croyait-on pas tel ?

Eh bien ! Raisonnons des frères comme nous devons raisonner du père.

19.

Mais, puisque nous voilà sortis du milieu des brisants et des écueils, déployons la voile et jetons-nous sur la conclusion qu'un homme qui se prétend savant tire des témoignages de Tertullien et de Victorin, évêque de Pétabion.

[77] Jean I, 45.

Quant à Tertullien, je ne dirai de lui qu'une chose : c'est qu'il ne fut pas l'homme de l'Église. Pour ce qui regarde Victorin, j'affirme qu'il parle dans le même sens que les Évangélistes, en admettant des frères de Jésus, jamais des fils de Marie ; que cette fraternité, dans sa pensée comme dans la nôtre, est celle de la parenté, non de la nature.

Mais nous nous arrêtons à des inepties et, laissant la source de la vérité, nous poursuivons les ruisseaux de l'opinion. Ne m'est-il pas facile de vous opposer la série tout entière des anciens écrivains : Ignace, Polycarpe, Irénée, Justin le martyr et tant d'autres hommes apostoliques, qui dirigèrent des volumes entiers pleins d'éloquence et de sagesse contre Ebion, Théodote et Valentin, ces précurseurs de vos aberrations. Si jamais vous aviez lu ces livres, vous seriez plus prudent.

J'aime mieux répondre sommairement à chaque chose en particulier que m'arrêter plus longtemps à des considérations générales, propres uniquement à grossir un volume.

20.

J'attaque de front maintenant la comparaison que vous avez faite entre le mariage et la virginité, dans laquelle vous avez cru déployer une véritable éloquence. Le rire nous a pris et cet adage nous est venu à la pensée : « Nous avons vu danser et sautiller un chameau ».

Vous dites : « Faut-il mettre les vierges au-dessus d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, qui vécurent dans le mariage ? Chaque jour de nouveaux enfants ne sont-ils pas formés par la main de Dieu et devons-nous rougir de croire que Marie ait aussi vécu dans le mariage après l'enfantement ? Si cela leur paraît une chose honteuse, ils n'ont qu'à repousser également toutes les conséquences inséparables d'un enfantement humain, car ceci répugne encore beaucoup plus que cela ».

Accumulez, si cela vous convient, toutes les autres humiliations de la nature, les neuf mois de grossesse, les ennuis, les fatigues, les douleurs, le sang et les langes. Ajoutez, de plus, la dureté de la crèche, les vagissements de l'enfant, la circoncision huit jours après, le temps de la purification, pour en tirer la preuve qu'il était impur.

Nous n'en rougissons pas, nous ne le passons pas sous silence. Plus est humiliant ce qu'il a souffert pour moi, plus je lui suis redevable.

Vous avez beau tout remuer, mais vous ne présenterez rien de plus ignominieux que la croix, que nous professons, néanmoins, en laquelle nous croyons, par laquelle nous triomphons de nos ennemis.

21.

Mais, si nous ne refusons pas d'admettre ce qui est écrit, nous repoussons ce qui ne l'est pas.

Nous admettons un Dieu né d'une Vierge, parce que nous le lisons. Nous rejetons l'idée que Marie ait vécue dans le mariage après l'enfantement, parce que nous ne le lisons pas.

Nous ne parlons pas ainsi pour condamner le mariage, dont la virginité elle-même est le fruit. C'est plutôt parce qu'il ne nous est pas permis de juger témérairement des hommes justes.

Nous pourrions, en effet, en nous lançant au hasard dans les plus simples conjectures, prétendre que Joseph eut plusieurs femmes à l'exemple d'Abraham et de Jacob ? Et que de ces femmes étaient nés les frères du Seigneur, ce que, du reste, quelques-uns imaginent avec plus d'audace que de piété ?

Vous soutenez que Marie ne demeura pas vierge et moi, non content de la proclamer telle, je déclare que Joseph lui-même fut vierge par Marie, pour qu'un fils vierge naquît d'un mariage virginal.

S'il est impossible d'attribuer la fornication à l'homme saint, s'il n'est pas écrit qu'il ait épousé une autre femme, nous devons le regarder plutôt comme le gardien de Marie que comme son époux. Reste donc qu'il demeura vierge, avec la Vierge, celui qui mérita d'être appelé le père du Seigneur.

22.

Ayant à comparer, à certains égards, la virginité avec le mariage, je conjure ceux qui me liront de ne pas croire que je veux relever les vierges en rabaissant les personnes mariées ; que j'entends mettre en opposition les saints de l'Ancien Testament avec ceux du Nouveau ; les personnes engagées dans le mariage avec celles qui n'ont pas contracté ces liens.

Je sais que, selon la différence des temps, les hommes venus avant Jésus-Christ embrassèrent un genre de vie, tandis que nous en suivons un autre. Nous sur qui courent les derniers siècles. Tant que prévalut cette loi : Croissez et multipliez-vous, remplissez la terre »[78].

Ainsi, que cette sentence : « Malédiction sur la femme stérile, qui ne laisse pas de postérité dans Israël »[79], tous mariaient et, se mariaient, tous abandonnaient leurs parents pour s'attacher à leur femme.

Plus tard, retentit cette parole : « Le temps est court. Ceux qui ont une femme doivent, par conséquent, vivre comme s'ils

[78] Genèse I, 28.

[79] Cf. Exode XXIII, 26. *Il n'y aura dans ton pays ni femme qui perde son fruit, ni femme stérile. Je remplirai le nombre de tes jours.*

n'en avaient pas »[80]. « Nous attachant au Seigneur, nous devenons avec lui un même esprit »[81].

Et pourquoi ?

« Parce que celui qui n'a pas de femme a, dans la pensée, les choses du Seigneur et ne cherche qu'à plaire à Dieu. Celui qui vit avec une femme est en sollicitude pour les choses du monde présent et préoccupé de plaire à sa femme. La femme mariée reste comme partagée, mais la vierge, celle qui n'est pas mariée, pense aux choses de Dieu, désirant uniquement être sainte de corps et d'esprit, tandis que celle qui est mariée s'occupe des choses du monde et des moyens de plaire à son mari »[82].

Pourquoi vous récrier ? Pourquoi vous insurger ?

C'est le « vase d'élection »[83] qui parle de la sorte : « La femme mariée est comme partagée et la vierge… » Comprenez quel est le bonheur de celle qui n'a plus même le nom de son sexe. Non, la vierge ne porte plus le nom de femme.

« Celle qui n'est pas mariée pense aux choses du Seigneur, désirant uniquement être sainte de corps et d'esprit ». Telle est la définition de la sainte de corps et d'esprit, car la virginité corporelle ne sert de rien, quand on a perdu celle de l'âme.

---

[80] I Corinthiens VII, 29.
[81] I Corinthiens VI, 17.
[82] Corinthiens VII, 32-34.
[83] Actes IX, 15.

« Celle qui est mariée pense aux choses du monde, aux moyens de plaire à son mari ».

Pensez-vous qu'il n'y ait aucune différence entre vaquer à l'oraison, le jour et la nuit, vaquer aux jeûnes et se parer dans l'attente de son mari, orner son visage, alanguir son pas, exagérer les caresses ?

L'une n'aspire qu'à s'enlaidir, à jeter un voile injurieux sur les dons de la nature et l'autre se peint devant son miroir et s'efforce de paraître plus qu'elle n'est, insultant à l'Artiste suprême.

D'un côté, les enfants babillent, les domestiques s'agitent avec bruit, les plus grands enfants obsèdent et fatiguent, il faut supporter les frais et pourvoir aux dépenses de la famille et d'un autre côté, la pénible surveillance des serviteurs occupés à préparer les repas et de ceux qui travaillent à la confection des bâtiments et du linge et voilà le mari qui s'annonce et survient avec ses compagnons.

Semblable à l'hirondelle qui vole dans tous les sens, la femme parcourt tous les recoins de sa maison, pour s'assurer que chaque chose soit en bon ordre, le lit bien tendu, le pavé reluisant, les coupes ornées et le repas prêt à point.

Dites-moi, je vous prie, que devient, au milieu de tout cela, le souvenir de Dieu ?

Voilà donc les familles estimées heureuses ?

Et puis, lorsque les peaux tendues sont en vibration, que la flûte jette ses sons criards, que la lyre gazouille, que les cymbales retentissent, que devient la crainte de Dieu ?

Le parasite se plait dans l'abjection, les femmes perdues sont introduites et leur aspect seul est un outrage à la pureté comme à l'honneur d'une maison.

Ou bien la malheureuse épouse applaudit et c'en est fait d'elle-même ; ou bien elle est indignée et de là les querelles. La discorde apparaît, prélude de la répudiation.

S'il existe encore quelque maison où ne règnent pas ces usages, rare oiseau dans notre temps, quelle est la femme que le gouvernement même d'une maison, l'éducation des enfants, les soins qu'exige le mari, la correction des domestiques, ne détournent pas de la pensée de Dieu ?

« Sara avait vieilli »[84], est-il dit dans l'Écriture sainte. Après cela, il dit à Abraham : « Quoi que te dise Sara, écoute sa parole »[85]

Une femme, désormais, affranchie des angoisses et des douleurs de la maternité, qui n'est plus femme, en quelque sorte, échappe à la malédiction de Dieu. Ce n'est plus elle qui doit se

[84] Genèse XVIII, 11.
[85] Genèse XXI, 12.

soumettre à l'homme ; c'est l'homme, plutôt, qui lui est soumis, puisqu'il reçoit cet ordre de la bouche môme du Seigneur : « Quoi que Sara vous dise, écoutez sa parole ».

C'est alors qu'ils s'adonnent à l'oraison. Dans les devoirs du mariage, la prière est loin d'être continue.

23.

Nous n'entendons pas nier qu'on rencontre de saintes femmes parmi les veuves et les personnes mariées, mais, quand elles ont cessé d'être femmes, quand elles savent imiter, dans cet état, la chasteté des vierges.

Voilà ce que l'Apôtre déclare en peu de mots, le Christ parlant en lui : « Celle qui n'est pas mariée pense aux choses de Dieu, comment elle pourra lui plaire, tandis que la femme mariée pense aux choses du monde, aux moyens de plaire à son mari ».

Il laisse à notre intelligence le soin de développer sa pensée, Il n'impose aucune nécessité ni ne tend un piège à personne, se bornant à persuader ce qu'il a de plus beau, exprimant le désir que tous soient comme lui-même.

Sans doute il ne tient du Seigneur aucun précepte concernant la virginité, parce qu'elle est au dessus de l'homme. On eut pu l'accuser de témérité, de lutter, en quelque sorte, contre la nature, s'il avait dit, d'une certaine façon : Je veux que vous soyez comme sont les anges et de là vient que la virginité

donne droit à une plus haute récompense, parce qu'elle renonce à ce qui ne serait pas, après tout, un péché.

Mais il ajoute dans le contexte : « Je vous adresse seulement un conseil, comme ayant obtenu miséricorde de la part du Seigneur, afin d'être fidèle. J'estime donc que c'est une bonne chose sous le coup de la nécessité, car il est bon que l'homme soit ainsi ».

Quelle est cette nécessité ?

« Malheur aux femmes qui seront enceintes ou nourrices en ce jour »[86].

La forêt pousse pour être coupée plus tard. Le champ est ensemencé pour que la moisson lève. Le monde est déjà plein, la terre peut à peine contenir ses habitants. Chaque jour, les guerres nous émondent, les maladies éclaircissent nos rangs, les naufrages nous engloutissent et cela ne nous empêche pas de nous disputer l'espace ?

De ce nombre sont ceux-là mêmes qui suivent l'Agneau, qui n'ont pas souillé leurs vêtements, qui sont demeurés vierges[87].

Remarquez la force de cette expression. Pour moi, je n'ose pas l'expliquer, de peur de m'exposer aux calomnies d'Helvidius.

[86] Matthieu XXIV, 19 et Marc XIII, 17.
[87] Apocalypse III, 4 e XIV, 4.

Vous dites qu'il y a des vierges qui tiennent des hôtelleries et moi, je vais plus loin. Je dis qu'il y en a d'adultères et, ce qui vous étonnera beaucoup plus encore, qu'il y a des clercs hôteliers et des moines scandaleux.

Qui ne comprend dès l'abord que ce sont là tout autant de contradictions choquantes ? Mais est-ce la faute de la virginité si des personnes se couvrent de ses livrées pour s'adonner au désordre ?

Laissant de côté les autres pour ne m'occuper que de la vierge, j'ignore si la personne occupée d'un tel trafic garde la virginité corporelle. Ce que je sais c'est qu'elle n'a pas la virginité de l'âme.

24.

Nous avons imité les rhéteurs. Nous avons quelque temps joué les déclamations oratoires.

C'est vous qui nous avez poussé là, Helvidius, en soutenant que la gloire des vierges ne l'emporte pas sur celle des personnes mariées, alors que l'Évangile nous inonde de lumières.

Or, je suppose que, succombant sous la vérité, vous allez calomnier ma vie, vous venger par la détraction, imitant en cela ces misérables femmes qui vont se cacher dans d'obscurs recoins pour maudire leurs maîtres.

Je vous préviens que vos injures me seront un honneur, puisque vous me déchirerez de cette même bouche qui n'a pas craint de s'attaquer à Marie et que les aboiements de la même faconde confondront le serviteur de Dieu avec sa Mère.

Table des Matières

Crédits 2
De la Perpétuelle Virginité de Marie 3
(Contre Helvidius) 3
01. 3
02. 4
03. 5
04. 6
05. 12
06. 13
07. 16
08. 17
09. 19
10. 20
11. 22
12. 22
13. 26
14. 29
15. 30
16. 33
17. 38
18. 40
19. 43
20. 44
21. 46
22. 47
23. 51
24. 53
Table des Matières 55